

## MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Paris, le 26 juillet 2017 N°66

## Communiqué de Bruno Le Maire

## Suite à la décision du tribunal de commerce de Lille sur l'offre de reprise de TIM

Bruno Le Maire, ministre de l'Economie et des Finances et Benjamin Griveaux, secrétaire d'Etat, saluent la décision du tribunal de commerce de Lille de valider l'offre de reprise de TIM à Dunkerque par M. Filipov, président du groupe industriel allemand Atlas Gmbh.

Cette décision permet d'assurer la pérennité de l'entreprise et de la grande majorité des emplois. Elle a été rendue possible par l'offre améliorée de M. Filipov, déposée la nuit dernière, après une semaine de dialogue et de travail intenses menés par Bruno Le Maire et Benjamin Griveaux, et en étroite coordination avec **Xavier Bertrand**, président des Hauts-de-France.

La Région et l'Etat s'engagent dans ce dossier et rappellent leur soutien à cette offre à hauteur de 5,5 millions d'euros.

Bruno Le Maire et Benjamin Griveaux continueront de suivre avec attention ce dossier et, resteront particulièrement vigilants sur les conditions de la cession de la société TIM et le maintien de l'emploi à Dunkerque.

## Contact presse:

Cabinet de Bruno LE MAIRE 01 53 18 41 13

presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr

